

# la fédération des arts de la rue

## auvergne-rhône-alpes

### Synthèse du Séminaire

- 28 au 30 mai -

Clos du Serpollier – Villeneuve de marc

**Objectif** : écrire la feuille de route de la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes pour les 3 prochaines années.

Lundi 28 mai	
9h30	Accueil
10h	Échauffements
<b>PHILOSOPHIES ET VALEURS</b>	
10H15	Engagement
11h15	Utilité de la Fédé
12h15	Lexique
13h	Déjeuner
<b>SODAREP</b>	
14H30	Lancement du « Jeu de carto »
15H	CCEP
19H	Apéro et dîner
Mardi 29 mai	
10H	Échauffements
<b>SODAREP</b>	
10H15	1% TP et mécénat
13H	Déjeuner
14h30	Ateliers « Jeu de carto »
16h	Rendu et synthèse du jeu
19h	Apéro et dîner
Mercredi 30 mai	
10h	Échauffements
<b>RESSOURCES HUMAINES ET GOUVERNANCE</b>	
10h15	Audit des ressources (adhésions et historiques)
11h15	Communication (pros, adhérents et public)
12h15	Subventions et stratégies de financement
13h	Déjeuner
14h30	Réflexion autour de l'implication de notre public et des ambassadeurs

## Jour 1 : Là où il a été question de faire des huit avec les yeux et de l'alignement des planètes

Avec : Jean-Marc FRANCOIS, Nathalie VEUILLET, Marie-Irma KRAMER, Joseph ELBAZ, Catherine CREUZE (dite Catherine la voisine), Laurent CHANEL, Luce LAFAURIE, Fanny GUIHARD.

La journée commence par une mise en jambe sous le signe de l'infini. Laurent nous fait nous mouvoir dans la rondeur reptilienne du 8. Se délier le corps pour mieux se lier d'esprit.

On enchaîne avec ce qui nous anime, ce qui fait qu'on adhère à la fédé, quelle est son utilité. En deux groupes, nous voilà séparés pour définir deux termes : ENGAGEMENT et MILITANT. S'en suit un ping-pong verbal autour de ces deux mots :



### Le processus de l'implication

Pourquoi s'engager ? Pourquoi militer ?

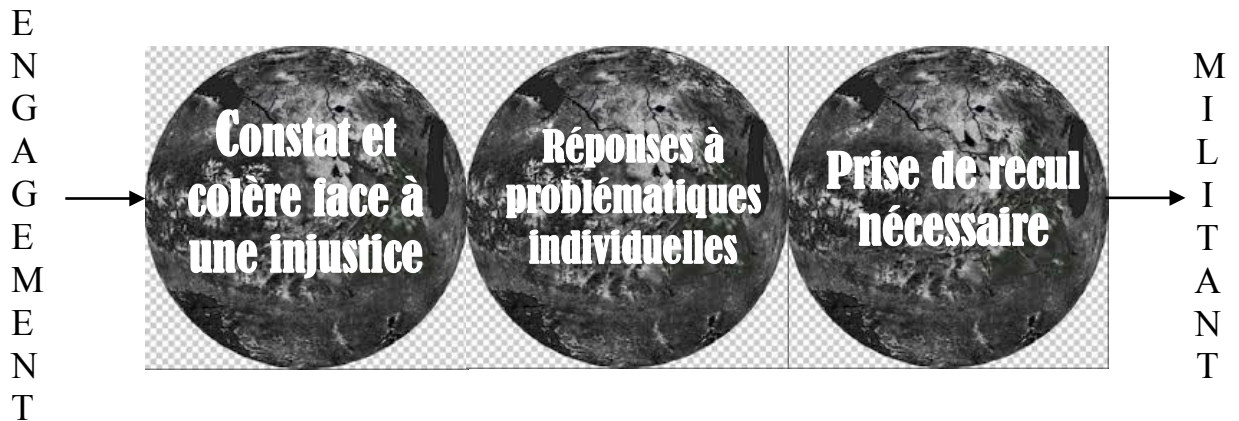
Où se situe le point d'éveil entre l'engagé et le militant ?

Quel processus conduit au militantisme ?

Que faut-il mettre en œuvre pour éveiller ?

Comment dépasser l'engagement pour aller vers l'action, devenir acteur de la réflexion ?

Autant de questions qui ont menées à une conception planétaire du passage de l'engagement au militantisme :



Le passage de l'un à l'autre pourrait se situer dans l'alignement de ces trois planètes.

## La complémentarité

La réflexion s'est portée sur les conditions d'une alliance durable entre des individus et des entités qui s'engagent les unes avec les autres :

- Communauté d'intérêt
- Principe du donnant-donnant
- Complémentarité des échanges

Il a ainsi été souvent question des services rendus aux adhérents et ce qu'ils pouvaient attendre de la Fédé.

Une fois que nos potentiels adhérents ont été ou se sont éveillés, il nous faut mettre en place des outils afin de conserver ces forces vives.

**Proposition 1 :** Mise en place de « stages » pour les nouveaux adhérents décomposés en 3 temps

- un temps sur les questions liées à la production, diffusion, administration, financements publics...
- un temps sur les fondamentaux de la Fédé (valeurs, philosophies, historiques, acronymes, etc...
- un temps sous forme de séminaire/ ateliers autour des chantiers de la Fédé

**Proposition 2 :** Faire un référencement des formations arts de la rue/ administration/ production/ diffusion/ sécurité en espace public.

**Proposition 3 :** Réfléchir à faire un recensement des lieux de jeux en espaces publics et relever les expériences de ceux qui les ont déjà testés.

**Proposition 4 :** Reprise des CA ouverts et faire remplir une « feuille de compétences » par les adhérents. Cela pourrait permettre de les solliciter en cas de besoin.

## Les CCEP

L'après midi, nous avons accueilli Cédric CREMADES de JASPIR (Jeunesse Animation et Spectacles Pour Investir la Rue) : <http://jaspir.com/>

Après une explication de ce que sont les CCEP, nous nous sommes de nouveau scindés en deux groupes pour expérimenter « l'étude de cas fictif ».

Un groupe a réfléchi à un CCEP en milieu rural basé sur le territoire de JASPIR et l'autre groupe s'est penché sur un territoire urbain (d'abord la Métropole de Lyon, puis celle de Clermont et puis finalement celle de ST Etienne.)

Cet exercice difficile en raison de notre connaissance limitée des territoires choisis a tout de même été l'occasion de rêver des territoires mieux irrigués culturellement, plus solidaires et ayant co-construit leurs politiques publiques.

**Proposition 5 : Faire PLEINS de CCEP !! et une fiche méthodologique.**





## Jour 2 : Là où il a été question de verticalité, de gros sous et de picto

Avec : Jean-Marc FRANCOIS, Nathalie VEUILLET, Marie-Irma KRAMER, Joseph ELBAZ, Catherine CREUZE (dite Catherine la voisine), Laurent CHANEL, Luce LAFAURIE, Marion VIQUESNEL, Fanny GUIHARD.

L'échauffement du jour a mis à rude épreuve notre axe et notre équilibre. On se pousse, on se frôle, on se bouscule, on tangué mais tel un roseau, on se rassemble dans notre verticalité.

### Mécénat et 1% Travaux publics

La matinée est consacrée au 1% Travaux publics et au mécénat. Nous reviendrons sur ce qu'est le mécénat, à qui il s'adresse, pour quels projets, le rescrit fiscal, le sponsoring, la défiscalisation...

De ces échanges vont émerger les questionnements suivants:

- L'importance de l'activité principale du mécène et les valeurs qu'il véhicule ou pas.
- La Fédé pourrait-elle rechercher du mécénat pour ses actions événementielles ?

Il nous est apparu que pour vraiment se pencher sur le sujet, il était nécessaire d'en avoir une information fiable et à jour pour la Fédé mais aussi à transmettre aux adhérents.

**Proposition 6 :** Rencontrer l'administration fiscale, la CCI, La NACRE et l'UFISC qui ont déjà travaillé ces questions. Faire une synthèse/guide des bonnes pratiques de la recherche de mécénat.

Quelques ressources :

<http://admical.org/>

<http://amacca.org/>

On enchaîne avec 1% Travaux Publics et les prochains rendez-vous :

- La question au gouvernement
- Rencontre d'octobre à Clermont-Ferrand
- Rencontre à Chalons avec l'association des Maires de France (AMF) couplé avec un temps sur la sécurité dans l'espace public

Il a été relevé qu'il fallait faire attention à comment intégrer les collectifs d'urbanistes ou d'architectes: risque de « siphonnage » du 1%. Il pourrait y avoir la contrainte dans le cahier des charges que ces collectifs s'associent à au moins un artiste pour bénéficier du 1%.

Souvent l'intervention artistique est associée au moment où l'habitat se transforme (préparation des travaux, inauguration,...). Le 1% pourrait aussi permettre de financer des préconisations issues de CCEP.

A noter : souvent les travaux de routes, de voies ferrées, etc... donnent lieu à des concessions sur plusieurs années. La clause 1% doit être prévue au renouvellement des concessions.

**Proposition 7 :** Rencontrer le président du syndicat des entrepreneurs des travaux publics.

**Proposition 8 :** Prendre RDV avec Grand Lyon Habitat.

**Proposition 9 :** Travailler sur un logo 1% - voter un budget pour le graphisme.

**Proposition 10 :** Travailler à la mise en place d'un groupe parlementaire autour du 1% - aller à la « pêche » aux députés LREM présents sur les festivals cet été.

## La cartographie

Le temps de repenser ce qu'est la carto, comment la rendre plus attractive, plus sexy, plus lisible. Cette fois-ci, c'est en 4 groupes que nous nous sommes répartis. Certains ont réfléchi à l'esthétisme de la carte, d'autres à la lisibilité des catégories, d'autres au développement de services complémentaires, d'autres aux informations transmises.

Proposition 11 : Mise en place de 5 catégories : Compagnies, Lieux, Programmation/diffusion, Partenaires, Ressources. Ces catégories pourront contenir des sous-catégories.

Proposition 12 : Changement des pictogrammes.



Proposition 13 : Ajouter un logo 1% TP.

Proposition 14 : Faire apparaître les départements et/ou les bassins de population (fond de carte).

Proposition 15 : Ajouter un picto pour les adhérents dans la fiche info.

Proposition 16 : Limiter les informations périssables dans la fiche info – supprimer le téléphone.

Proposition 17 : Donner des accès aux informations étendues pour les adhérents et des infos restreintes utilisables à des fins de statistiques (fourchette d'aides, durée maximale des résidences,...).

Proposition 18 : Revoir la taille des pastilles de manière proportionnelle.

Proposition 19 : Ajouter une date de mise à jour des informations sur les fiches.

Proposition 20 : Envoyer un mail tous les deux ans aux cartographiés pour demander une mise à jour des informations.

Proposition 21 : Mettre en place un forum thématique (administration, le bon coin de la rue, ...) accessible dès que la carto est renseignée.

## Jour 3 : Là où il a été question de gouvernance et de Regnier

Avec : Nathalie VEUILLET, Marie-Irma KRAMER, Joseph ELBAZ, Catherine CREUZE (dite Catherine la voisine), Luce LAFAURIE, Marion VIQUESNEL, Fanny GUIHARD.

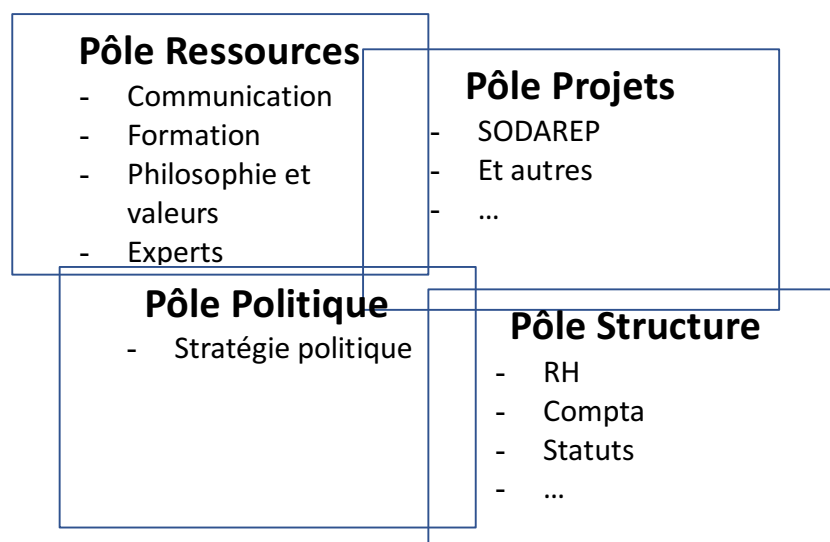
Avant de réfléchir à notre organisation, nous avons fait les arbres dans le jardin. Fiers et solides sur nos deux pieds, on s'étend et se détend.

### La Gouvernance

Nous avons ensuite évoqué différents modèles de gouvernance en prenant comme exemple le CLAP ou GREENPEACE. Nous avons ensuite évoqué la collégiale, ce modèle qui permet de répartir la responsabilité sur les co-président.e.s. La FAREST expérimente cette gouvernance. A voir avec eux...

Nous nous sommes aussi questionnés sur la mise en place de mandats de 3 ans ce qui permettraient d'avoir un bureau impliqué au long cours sur les différents chantiers.

Et puis, nous avons réfléchi à la création de pôles :



Les membres du CA seraient tenus d'intégrer un ou plusieurs pôles.

**Proposition 22 : Structuration en collégiale – mise en place de mandats de 3 ans renouvelés par quart – mise en place de pôles.**

Si nous en venions à une organisation collégiale, il sera nécessaire de réfléchir à l'articulation avec la Fédé Nationale.

Nous avons ensuite échangé autour du consensus et de l'Abbaque de Régnier comme outil d'aide à la prise de décision.

Plus d'infos : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Abaque\\_de\\_R%C3%A9gnier](https://fr.wikipedia.org/wiki/Abaque_de_R%C3%A9gnier)

### Notre Public

S'en est suivi un échange sur le public des arts de la rue, ses envies, ses prises de conscience, l'adhésion aux Fédés l'intéresse t'il ?

Il semble que ce public d'aficionados ait envie de recevoir une newsletter reprenant tous les événements. La question se pose de savoir si cela peut faire partie des missions de la Fédé et du temps à y accorder.

L'idée a été soulevé de mettre en place des supports pédagogiques concernant l'économie des compagnies. Il s'agirait d'informer le public de combien coûte le spectacle qu'ils vont voir/ ont vu : coût plateau, décor, costumes, production...Schématiser le point de « rentabilité » du spectacle.

**Proposition 23 :** Mise en place d'un prix « conscient » au lieu d'un prix libre.

## Les Financements

Dans un premier temps, il faudrait développer les adhésions notamment au moyen d'un parrainage.

**Proposition 24 :** Engagement des membres du CA d'amener deux nouveaux adhérents au moins.

Le financement participatif et la vente de goodies ne nous ont pas paru opportuns pour diversifier les sources de financement . Pour les goodies, le rapport rentabilité/ temps accordé à la gestion et à l'écoulement des stocks n'est pas favorable. Pour le financement participatif : cela ne peut concerner que des opérations événementielles et pas du travail de fond sur les chantiers.

Il faudrait ainsi développer les interventions extérieures.

**Proposition 25 :** Proposer et intervenir dans les écoles (ENSATT, Comédie de St etienne, écoles d'architectures, d'urbanisme et des beaux arts. Facturer à minima un dédommagement.

**Proposition 26 :** Faire des demandes de financement spécifiques pour les CCEP.

**Proposition 27 :** Mise en place d'un bar Fédé en cas d'organisation d'une cour pendant les festivals.

En plus de trouver d'autres sources de financement, il est aussi nécessaire de rationaliser nos coûts, ce qui peut passer par une nouvelle formule de remboursements des frais kilométriques. Actuellement, les frais sont remboursés à hauteur de 0,25 cts du kilomètres quelques soit le nombre de chevaux fiscaux des véhicules (ce qui est assez juste pour les grande routière mais pas pour les citadines). Les frais de péage sont remboursés quant à eux sur justificatifs.

**Proposition 28 :** Remboursement aux frais réels (consommation carburant et péage).

